

Si l'accès à l'enseignement secondaire, puis supérieur, s'est généralisé à la fin du XX^e siècle sur l'ensemble de la population française, il reste des disparités selon l'origine sociale de l'élève. Elles concernent en particulier l'obtention du baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme.

Favoriser la mixité sociale en France est l'un des défis inscrits à la loi de l'avenir de l'École du 23 avril 2005. Connaître la réussite d'une génération au baccalauréat, le type de baccalauréat obtenu et le niveau du plus haut diplôme par classe sociale permet d'estimer ainsi l'importance des inégalités scolaires selon le milieu social.

Les développements quantitatifs des enseignements secondaires, puis supérieurs, ont permis d'ouvrir l'école à une population plus large. La part des jeunes possédant le baccalauréat augmente de façon exponentielle entre les générations nées entre 1929 et 1938 (6 %) et celles nées entre 1974 et 1978 (62 %). Cette part augmente ensuite très peu sur les dernières générations (65 % pour les jeunes nés entre 1983 et 1987). Cette évolution de la société masque cependant des disparités sociales importantes. Ainsi, un enfant de cadre obtient plus souvent le baccalauréat qu'un enfant d'employé ou d'ouvrier : 85 % contre 53 % pour la dernière génération. Moins forte que pour les générations des années 1960, cette différence n'a pratiquement pas varié depuis une décennie, entre les générations des années 1970 ou 1980 (graphique 01).

Le type de baccalauréat obtenu diffère également selon la catégorie socioprofessionnelle des parents (tableau 02). En 2010, 56,2 % des diplômés sont des baccalauréats généraux, 18,4 % des baccalauréats technologiques et 25,4 % des baccalauréats professionnels. Mais, si respectivement 77,5 % des lauréats enfants de cadres obtiennent un bacca-

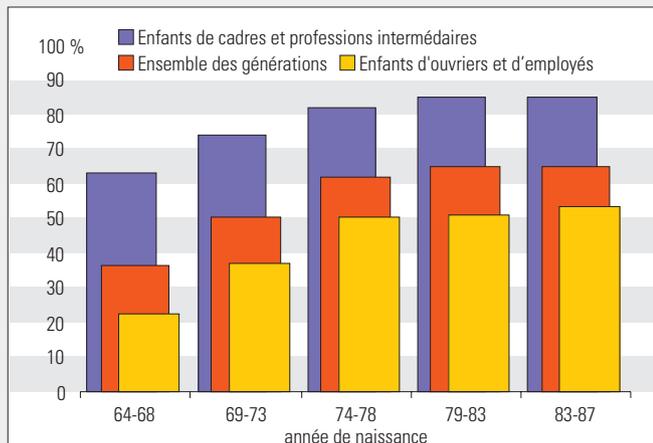
lauréat général, 15,4 % un baccalauréat technologique et seulement 7,2 % un baccalauréat professionnel, la répartition est de 35,8 %, 30,8 % et 33,4 % pour les enfants d'ouvriers.

Par ailleurs, parmi les jeunes ayant terminé leur formation initiale en 2007, 2008 et 2009, les enfants de cadres et de professions intermédiaires sont plus nombreux à posséder, pour plus haut diplôme, un diplôme du supérieur que les enfants d'ouvriers et d'employés (respectivement 61 % contre 31 %). Ils sont en revanche moins nombreux à posséder le baccalauréat (respectivement 23 % et 26 %), le CAP-BEP (respectivement 9 % et 21 %) ou le brevet ou aucun diplôme (respectivement 8 % contre 22 %). Ces disparités sont relativement stables dans le temps (graphique 03).

Le « niveau d'études » est mesuré ici par le diplôme le plus élevé déclaré par l'individu. L'« origine sociale » est appréhendée, classiquement, par la catégorie socioprofessionnelle des parents donnant la priorité au père. La PCS d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession de la mère est substituée à celle du père lorsque celui-ci est absent ou décédé. Le graphique 01 porte sur des générations, c'est-à-dire des jeunes nés la même année. Ses données proviennent de l'enquête Emploi de l'INSEE. L'enquête de 2005 recueille les déclarations des générations nées de 1979 à 1983 et celle de 2009 pour celles natives de 1983 à 1987. Le graphique 02 utilise la base exhaustive OCEAN du MEN qui permet d'avoir des catégories socioprofessionnelles plus affinées. Le graphique 03 concerne les jeunes ayant terminé leurs études initiales l'année précédant l'enquête, ces données proviennent des enquêtes emploi de l'INSEE. Ainsi les sortants de 2007, 2008 et 2009 sont observés respectivement à partir des enquêtes 2008, 2009 et 2010. L'analyse sur trois années consécutives permet d'avoir un nombre d'individus suffisamment important par catégorie socioprofessionnelle et de lisser les chocs conjoncturels.

Source : MEN/JVA-DEPP, INSEE (enquêtes Emploi).
Champ : France métropolitaine pour les enquêtes INSEE et France métropolitaine + DOM pour les statistiques du MEN.

01 Obtention du baccalauréat selon la génération et le milieu social



Lecture : parmi les jeunes nés de 1983 à 1987, 85 % de ceux dont le père est cadre ou de profession intermédiaire sont bacheliers, contre 53 % des jeunes de père ouvrier ou employé.

Sources : enquêtes Emploi de l'INSEE, calculs : MENJVA-DEPP

02 Répartition par filière des bacheliers 2010 selon leur origine sociale

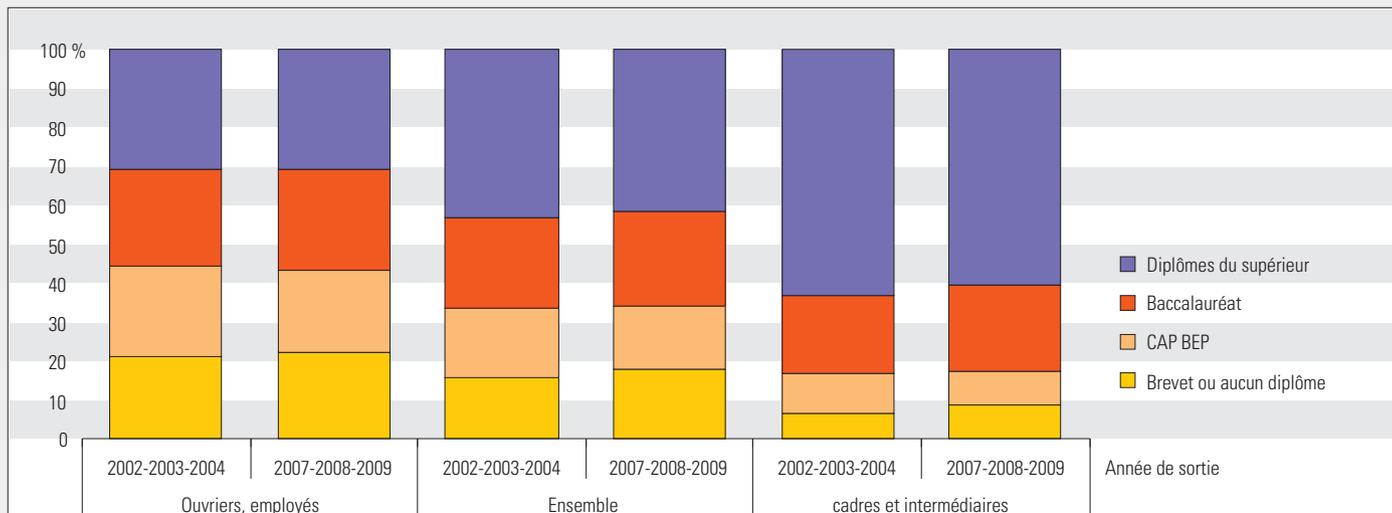
France métropolitaine + DOM

	Général	Technologique	Professionnel
Agriculteurs exploitants	57,4	24,0	18,6
Artisans, commerçants, chefs d'entr.	52,7	25,1	22,2
Cadres, prof. intellectuelles supérieures	77,5	15,3	7,2
Professions intermédiaires	60,3	26,2	13,5
Employés	51,2	31,0	17,8
Ouvriers	35,8	30,8	33,4
Retraités	40,3	26,4	33,3
Inactifs	44,1	33,1	22,8
Ensemble	56,2	18,4	25,4

Lecture : à la session 2010, 57,4 % des bacheliers enfants d'agriculteurs ont obtenu un baccalauréat général, 24,0 % un baccalauréat technologique et 18,6 % un baccalauréat professionnel.

Source : MENJVA-DEPP (OCEAN)

03 Diplômes des jeunes sortants en fonction du milieu social (sortants en 2002-2003-2004 et 2007-2008-2009)



Lecture : sur 100 enfants d'ouvriers et d'ouvriers sortants du système scolaire en 2007-2008-2009, 31 ont eu un diplôme d'enseignement supérieur, 26 déclarent comme diplôme le plus élevé un baccalauréat général, 21 un BEP ou un CAP et 22 possèdent un brevet ou aucun diplôme.

Source : calculs MENJVA-DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE de 2003, 2004, 2005 regroupés d'une part et de 2008, 2009 et 2010 regroupés d'autre part.